

NOYAL-SOUS-BAZOUGES (Ille-et-Vilaine)

Manoir du Quartier

Croisée

Première moitié du XVIIe siècle



Cette petite croisée bretonne est remarquablement bien conservée. Il ne lui manque que la traverse basse de son bâti dormant et une partie de sa serrurerie. Sans surprise, elle adopte les caractéristiques propres à sa région de production et à sa datation : division en trois compartiments, vitrerie dormante limitée aux deux ouvertures du haut et réalisation avec des éléments de fort équarrissage. Elle nous permet cependant de mesurer la persistance de ce modèle aux frontières de la Bretagne.

La menuiserie

Le dormant

Comme nous l'avons déjà indiqué et malgré ses dimensions modestes, il est divisé en trois compartiments par une traverse intermédiaire et un petit montant qui subdivise sa partie haute. Ses traverses haute et basse sont assemblées à tenons et mortaises traversées tandis que sur les autres éléments les assemblages ne sont pas débouchés. Traditionnellement, l'étanchéité avec les volets est assurée par une simple feuillure intérieure. A l'extérieur, et sur les seuls compartiments du haut, une modeste feuillure permet d'installer des panneaux de vitres dormantes (sur cette disposition, voir notre typologie et plus particulièrement les manoirs des régions de Ploërmel, étude n°56004, et Guémené-sur-Scorff, étude n°56002).

Les volets

Hormis une traverse intermédiaire qui divise les volets du bas, ils sont de conception identique et composés d'un robuste bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées dans lequel s'insère un modeste panneau. Le chant intérieur des bâtis est parcouru d'un léger chanfrein pour abattre les arrêtes vives. A l'extérieur, les traverses sont moulurées d'un quart-de-rond à un carré et les montants d'un chanfrein arrêté. Quant aux panneaux, à l'intérieur ils sont plans, sans mise au molet, et à l'extérieur ils sont agrémentés d'une pointe de diamant au sommet tronqué, sans plate-bande. La périphérie de ces volets reçoit un quart-de-rond à un carré et une feuillure de recouvrement. Alors que les volets du haut ferment sur le meneau partiel, ceux du bas battent l'un sur l'autre par l'intermédiaire d'une feuillure et d'une contre feuillure.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des volets est assurée par des fiches à broche rivée constituées d'une lame à deux nœuds fichée dans le volet et d'un lacet traversant le bâti dormant. Elles varient de 33 à 39 mm de hauteur pour un diamètre de 10 mm. Ce type de montage, à un ou deux lacets, est relativement propre à la Bretagne puisque nous n'en avons répertorié qu'un exemple en dehors de cette région. Il s'agit d'un petit châssis du début du XVIe siècle relevé par le Centre de recherches sur les monuments historiques dans une maison de Crissay-sur-Manse (Indre-et-Loire). Le système est alors constitué d'une penture articulée sur un lacet. Les fiches à lacet unique traversant le bâti dormant sont plus rares (et plus fragiles) que les autres (à deux lacets). Le plus ancien est du type de Crissay-sur-Manse (manoir de la région de Locminé, étude n°56003) tandis que les autres sont classiquement constitués d'une courte lame (manoirs des régions de Saint-Renan, étude n°29002, Saint-Méen-le-Grand, étude n°35001, maison du Faou, étude n°29001, manoir de la région de Montfort-sur-Meu, étude n°35002). Plusieurs exemples montrent l'utilisation des deux types à la fois. Quoi qu'il en soit, ces fiches seront progressivement remplacées durant la première moitié du XVIIe siècle par des fiches à gond.

Les organes de fermeture

La fermeture des volets du haut est assurée par des loquets sur platine (grossièrement) ovale. Leur clenche est forgée en deux éléments. Sur le premier, coudé à l'équerre, est soudé le second comprenant l'œil de fixation. On notera l'implantation très libre de ces loquets. Quant aux volets du bas qui ont perdu leur serrurerie, on peut simplement préciser qu'ils étaient munis de verrous verticaux dont les platines étaient également ovales. L'empreinte de celui du bas est encore perceptible.

Les organes de préhension

Bien qu'elle n'ait pas subsisté, le vantail gauche trahit la présence d'une ancienne pendeloque dont l'usage est courant en Bretagne. Le lacet qui la maintenait est encore bien visible et le vantail présente quelques traces d'usure (arc de cercle) au droit de son extrémité libre.

Les organes de fixation

Le bâti dormant était maintenu à la maçonnerie par l'intermédiaire de pattes métalliques. Une trace sur chaque montant subsiste. On notera ici le système employé qui diffère de celui que nous avons observé sur certaines croisées situées plus à l'ouest (cf. Guémené-sur-Scorff, étude n°56002 / Saint-Renan, étude n°29002 / les montants du bâti dormant filent pour s'encastrent dans la maçonnerie).

La vitrerie

Elle n'est pas conservée, mais, comme on l'a vu plus haut, elle était fixe et limitée aux deux compartiments supérieurs. On peut toutefois s'interroger sur sa mise en place effective puisque aucune trace de fixation n'apparaît (vergettes et clous).

Datation

Malgré son voisinage avec le Maine et l'Anjou, cette petite croisée affiche nettement ses origines bretonnes (division en trois compartiments, vitrerie dormante et limitée aux deux compartiments du haut, bâtis de fort équarrissage). Pour s'en convaincre, il suffit de la comparer aux deux croisées, sensiblement de la même époque, que nous avons étudiées dans ces régions voisines (Angers, étude n°49001 / Craon, étude n°53001).

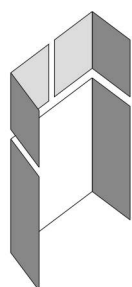
Les panneaux à pointe de diamant apparaissent fréquemment sur les vantaux de portes bretons de la fin du XVI^e siècle et des premières décennies du suivant. Nous avons d'ailleurs daté des châssis comparables dans un logis de la région de Montfort-sur-Meu (étude n°35002) de la première moitié du XVII^e siècle et plus probablement vers les années 1620 (les deux modèles sont assez comparables). En l'absence d'autres éléments permettant une connaissance plus précise de cette petite croisée qui n'est pas de la même époque que la fenêtre en pierre qui la reçoit, nous la daterons prudemment de la première moitié du XVII^e siècle.

Situation



Typologie

Type 3.DA.



Documents annexés

- Planche n°1 : Croisée
- Planche n°2 : Croisée (détails)
- Plan n°1 : Croisée / élévation intérieure
- Plan n°2 : Croisée / élévation extérieure
- Plan n°3 : Sections horizontales
- Plan n°4 : Sections verticales
- Plan n°5 : Serrurerie
- Plan n°6 : Croisée / restitution

Restitution de la clôture

La traverse basse du bâti dormant a été restituée sans difficulté particulière. A l'instar des autres études, les panneaux de vitres à losanges n'ont qu'une valeur indicative et ont pour seul but de montrer l'organisation de l'éclairage de ce type de croisée. Par contre, la pendeloque du volet inférieur gauche n'a pas été restituée, son dessin étant inconnu.

Remerciements

Nous remercions les propriétaires pour leur accueil et M. Pierre-Yves Lancelot, menuisier à Saint-Léger-des-Prés (Ille-et-Vilaine), pour l'indication de ce précieux témoin et pour son aide active à notre action en faveur de la conservation des châssis de fenêtres anciens.